

**2010/2385 - Réaménagement du Groupe Scolaire Combe Blanche - 4 rue Paul Cazeneuve à Lyon 8e - Opération n° 08003532 - Vote de l'autorisation de programme 2009-5 destinée au lancement des études et travaux préalables - Election des membres du jury de concours de maîtrise d'œuvre** (Direction de la Construction) (BMO du 03/05/2010, p. ?)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission. Il convient de désigner des représentants de la Ville de Lyon pour faire partie du jury de concours de maîtrise d'oeuvre.

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2010/2385 de ce jour, vous avez donné un avis favorable à l'opération de réaménagement du Groupe scolaire Combe Blanche (Lyon 8<sup>e</sup>).

La maîtrise d'œuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie de concours, nous devons constituer un jury de concours et élire les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

**Liste A - présentée par les Groupes de la Majorité :**

Yves Fournel, Richard Brumm, Pascale Bonniel-Chalier, Christian Coulon, Thomas Rudigoz, Jacqueline Psaltopoulos, Sandrine Frih, Katherine Legay, Pierre Hémon, Thérèse Rabatel.

**Liste B présentée par les Groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate-MoDem :**

Inès de Lavernée, Blandine Reynaud, Christophe Geourjon, Nora Berra, Michel Havard, Patrick Huguet, Pierre Delacroix, Laurence Balas, Bernadette Bertrix-Veza, Emmanuel Hamelin.

**Liste C présentée par le Groupe Lyon Divers Droite :**

Nicole Chevassus-Masia, Jean-Jacques David, Denis Broliquier, François Royer, Amaury Nardone.

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud-Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes :

1er tour de scrutin :

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	71
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Ont obtenu :

Liste A	52 voix, soit 4 sièges
Liste B	14 voix, soit 1 siège
Liste C	5 voix

Sont désignés titulaires : Yves Fournel, Richard Brumm, Pascale Bonniel-Chalier, Christian Coulon, Inès de Lavernée.

Sont désignés suppléants : Thomas Rudigoz, Jacqueline Psaltopoulos, Sandrine Frih, Katherine Legay, Blandine Reynaud.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)